

## Des aumôniers pour aider les prisonniers

Publié le 27 novembre 2017

Le Père Jean-François Penhouet, est [prêtre](#) de la Mission de France, [aumônier national des prisons](#) et aumônier de la maison d'arrêt de Fleury-Merogis (Essonne). Il organisait une session de formation pour les 85 nouveaux aumôniers.



**Vous interveniez la semaine dernière avec Véronique Margron, théologienne et dominicaine sur le thème : « Les enjeux de l'[aumônerie](#) de prison, les enjeux théologiques et spirituels de la présence d'aumôniers de prison ».**

### **Pourquoi ce thème ?**

L'enjeu de la session est de soulever des questions : Pourquoi être aumônier de prison ? Quel sens donner à la mission d'aumônier ? Dans quel cadre laïc s'inscrivent nos interventions ? Quelles dimensions théologiques peut-on donner à la présence de l'Église en prison notamment à travers les notions de culpabilité, de fautes ou du pêché. Enfin, nous donnons des clés de compréhension sur le fonctionnement carcéral et celui de l'administration pénitentiaire.

### **Pourquoi une session pour les nouveaux aumôniers à la [Conférence des évêques de France](#) ?**

La Session nationale d'aumônier de prison (SNAP) forme en deux étapes les nouveaux aumôniers à un an d'intervalle. Nous leur fournissons des éléments de réflexion et des conseils pratiques pour leur permettre de remplir leur mission : accompagner des personnes détenues dans son parcours judiciaire de la prison jusqu'au procès en passant par la réinsertion sociale.

### **Qu'est-ce qu'un aumônier de prison ? Comment interviennent-ils ?**

Ils interviennent dans le cadre d'une institution laïque et républicaine. Leur mission est définie par le Code de procédure pénale. Il s'agit également d'une mission spirituelle qui nécessite une lettre de mission de l'évêque. On distingue deux catégories d'aumôniers : ceux qui vont dans les cellules pour s'entretenir individuellement avec les détenus et les auxiliaires animateurs de groupes qui encadrent collectivement des détenu(e)s pour des séances bibliques ou d'une activité musicale.

### **Où intervenez-vous précisément ?**

Dans les maisons d'arrêt pour les personnes en attente de jugement ou qui purgent une courte peine, dans les centres de détention pour ceux qu'on appelle les « longues peines » ou encore dans les maisons centrales pour les personnes dites « dangereuses ».

### **Quelles sont leurs missions ?**

Témoigner d'une proximité du Christ et de l'Église avec des personnes isolées qui se croient souvent abandonnées par tous. Nous ignorons le passé judiciaire des détenus. Nous ne cherchons pas à le connaître sauf si ceux-ci désirent se confier. Nous les soutenons même lorsqu'ils ont commis des faits graves. Grâce à la foi, un avenir est toujours possible.



### **Combien d'aumôniers en France ? Quels profils type ?**

On compte plus de 600 aumôniers avec un renouvellement régulier des effectifs. Quatre-vingt-cinq personnes viennent en moyenne chaque année en formation à la Conférence des évêques de France. Ce sont en général des femmes, proche de la retraite ou à la retraite qui ont eu une activité professionnelle dans l'enseignement ou le social. Leur engagement dans l'Église est assez forte. Il y a aussi des prêtres missionnés par leur évêque.

### **Comment et pourquoi devenir aumônier ?**

On ne devient pas aumônier de prison de façon fortuite ! Il faut vérifier que l'appel intérieur est compatible avec le cadre institutionnel de la prison. L'enfermement ou l'autorité de l'administration pénitentiaire peuvent être difficiles à supporter pour les aumôniers débutants qui ne sont en général jamais rentrés dans une prison.

### **Quelles démarches les prisonniers doivent-ils faire pour appeler un aumônier ?**

À leur arrivée dans l'établissement, les détenus placés dans le quartier « arrivant » sont informés *via* une réunion collective de l'existence des aumôneries. Nous pouvons aussi nous présenter spontanément dans leur cellule. S'ils désirent entamer une démarche spirituelle, des documents officiels leurs sont remis pour qu'ils sollicitent la visite d'un aumônier catholique, musulmans ou autres. En effet, sept cultes sont officiellement reconnus dans le cadre de la République : catholique, protestant, [orthodoxe](#), musulman, bouddhiste, israélite et les témoins de Jéhovah.

### **Quels types de difficultés rencontrez-vous ? Comment accompagner les détenus ?**

Nous vivons des difficultés inhérentes à la vie carcérale comme les relations avec le personnel pénitencier, les contraintes imposées par la laïcité, le non prosélytisme... D'autres problèmes sont liés aux conditions de détention des détenues : arrivée dans l'univers carcéral, liens brisés avec la famille ou absence de questionnements spirituels... L'échange et le dialogue avec les détenu(e)s sont la base de notre métier mais la prière, les célébrations ou la parole de Dieu nous accompagnent également.

### **Trois questions...**

#### **Au Père Jean-François Penhouet, aumônier de prison à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne).**

##### **Comment êtes-vous devenu aumônier de prison ?**

Je suis prêtre de la Mission de France. En 2008, je n'étais rattaché à aucune [paroisse](#). Je travaillais à mi-temps aux Apprentis d'Auteuil à Marcoussis (Essonne). Quand mon contrat (CDD) s'est terminé, j'ai intégré l'aumônerie des prisons de Fleury-Mérogis, une prison avec plus de 4000 personnes détenues.

##### **Sentiez-vous une vocation ?**

Je suis devenu aumônier de prison un peu par hasard. À mon arrivée dans l'Essonne, on m'a demandé d'aller célébrer la [messe](#) une fois par mois à la maison d'arrêt des femmes. L'aumônerie des prisons recrutait. J'étais disponible et le travail m'intéressait. Je pensais réaliser cette activité plus tard dans ma vie. Monseigneur Michel Dubost, évêque d'Évry-Corbeil-Essonnes (NDLR évêque émérite depuis septembre 2017) m'a nommé en 2008 aumônier de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Je continuerai encore cette mission pendant deux ans. Si je poursuis un second mandat, j'aurais dépassé treize ans dans l'aumônerie. Or, la mission ne nous permet pas d'aller au-delà de douze ans. Certes, une dérogation peut être accordée dans le cadre d'une mission nationale mais il est bon d'exercer d'autres fonctions et de laisser la place à d'autres. C'est une mission attachante mais il ne faut pas s'y installer trop longtemps.

##### **Qu'est-ce que ça vous apporte d'aider les détenu(e)s ?**

Je rencontre des personnes que je n'aurais jamais croisées autrement. Je découvre que le Christ me précède chez les détenus même chez ceux qui souffrent de graves blessures intérieures, qui ont commis des actes monstrueux ou qui n'ont jamais entendu parler du Christ. C'est une chance de pouvoir le mesurer à chaque rencontre.